

Pourriez-vous nous rappeler la mission et les chiffres-clés du PEC ?

Le Pôle a été créé en 2014 en réponse au Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008. Cluster industriel reposant sur une technologie duale, le PEC tient compte du nouvel espace de combat défensif et offensif que représente le numérique. Il s'appuie sur un écosystème breton dynamique (centre d'expertise de la DGA, ComCyber, PME actives dans le hacking, la crypto, la désinformation, universités, Télécom Bretagne...), en lien avec les axes prioritaires de développement régionaux : maritime, agro-alimentaire et cyber. Aujourd'hui le PEC compte près de 130 membres : ministère des Armées, startups, Inria, CNRS, une quarantaine d'écoles et de facultés, de grandes sociétés (EDF, La Poste, Capgemini, Thales, Airbus, Orange, Sopra Steria...), des PME dont 40 % sont bretonnes, un incubateur, la Cyber Defense Factory...



52

© David Marnier

Pourriez-vous nous présenter vos 3 axes stratégiques ?

Le premier axe concerne la recherche. De concert avec David Alis, vice-président du PEC et président de l'Université de Rennes, le projet Sequoia (Cyber et IA) a été lauréat de l'appel à projets IA & Cyber de France 2030. Par ailleurs, le Pôle anime une trentaine de groupes de travail, en particulier sur le Canada (avec diverses universités du Québec et celle de Rennes), le quantique (avec l'organisation de la CAID - Conference on Artificial Intelligence for Defense dans le cadre de la European Cyber Week)... Deuxième axe : la formation. Dans le cadre de l'appel à projets « CyberSkills4All », le Pôle d'excellence cyber remplit une mission de conseil stratégique et de mise en relation des entreprises avec des besoins de formation et des formateurs. Une vingtaine d'organismes bénéficieront d'un financement France 2030 pour sensibiliser 80 000 élèves rennais à la cybersécurité et former des

professionnels. Enfin, le troisième axe est centré sur le business avec des forums de discussion pour relayer les appels à projets et les opportunités d'investissement, un groupe de travail sur les appels à projets du Fonds Européen de Défense, la participation à divers événements (Govware à Singapour, SIT Africa Forum à Marrakech...), l'ouverture de représentations à Singapour, en Corée du Sud et au Canada, la signature d'un protocole de coopération avec l'association canadienne de la cybersécurité In-Sec-M, l'aide au développement...

En quoi consistent les programmes du PEC ?

Je tiens à souligner la dimension sociétale et inclusive de programmes comme les Cadettes de la cyber : chaque année (nous en sommes à la 5ème édition), un peu plus d'une douzaine de jeunes femmes de niveau master sont sélectionnées, marrainées et formées aux soft skills, qui feront la différence dans leurs parcours. Elles assurent une mission de sensibilisation au risque cyber, auprès des collégiens et lycéens, et sont très actives sur Internet LinkedIn, Instagram, podcast La matrice a buggé...). Dans une approche plus large des enjeux sociétaux de la filière, le PEC soutient également l'inclusion des personnes neuroatypiques en entreprise. Aujourd'hui, seuls 11 % des Asperger occupent un emploi, malgré des compétences reconnues et recherchées. Nous privilégions des micro-projets à forte visibilité et aimerions accompagner une quinzaine de trentenaires en 2025-26 : l'objectif est de donner l'envie à des entreprises de relayer cette initiative. Dans le sillage de précédents Livres blancs (intégration du risque cyber au plan communal de sauvegarde des petites communes, lutte contre les manipulations de l'information...) et du Guide de sécurité numérique pour les petites et moyennes collectivités territoriales, nous publions en mai 2025 un Livre blanc sur le thème d'une IA de confiance dans le domaine régalién. Le PEC participe également à l'EDIH Bretagne, un programme qui fédère 27 partenaires pour l'accompagnement de la cyber-résilience des territoires et des entreprises. Et n'oublions pas notre événement annuel : l'European Cyber Week, qui s'est tenu du 17 au 20 novembre dernier. Cette édition a confirmé le rôle de l'ECW comme un rendez-vous de référence de l'écosystème cyber français et européen. Les travaux ont porté à la fois sur les enjeux structurants de la cybersécurité et sur le développement d'une intelligence artificielle de confiance appliquée à la défense, au cœur des préoccupations de souveraineté et de sécurité nationales.



55

© Pôle d'excellence cyber

Quel bilan dressez-vous des dix ans d'activité du PEC et quels défis anticipez-vous pour les dix ans à venir ?

Le PEC est d'ores et déjà un succès car il a accompagné la dynamique commune MinArm-Bretagne avec pour résultats visibles 10 000 emplois créés en Bretagne, 130 membres et des publications qui jouissent d'une belle visibilité. Notre rôle a été réaffirmé par une récente convention entre le ministre et le président de la Région. Mais nous agissons à partir de la Bretagne avec un objectif national à dimension européenne. Nous sommes aussi très proches de l'Occitanie. Notre objectif reste de satisfaire nos membres et de les aider à créer une cyberdéfense autonome dont les technologies partiront à l'assaut du monde grâce à des entrepreneurs capables de prendre des risques. Dans un monde incertain marqué par une forte dépendance à l'extérieur, il est urgent de développer une autonomie stratégique dans un contexte où les velléités de contrôle accrues font peser une menace sur le traitement des données. IA générative, quantique, 5G... Le numérique est au cœur de cette transformation technologique et le PEC y prend part !